

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LES DEUX PINS

BADMINTON  •MERCREDI 13h-15h Gymnase Mme BOUVIER	VOLLEYBALL  •MERCREDI 15h - 17h Gymnase Mme ROUX	TENNIS DE TABLE  •MERCREDI 13h-14h Gymnase Mr BOURGUE (a) Mr ZAMORA (b)
RELAXATION  •MARDI 12h00-12h50 Mme TERUEL	FUTSAL  LUNDI et JEUDI 13h-13h50 Plateau eps Mr ZAMORA MARDI et VENDREDI 12H - 12H50 Plateau eps Mr BOURGUES	CIRQUE  •MERCREDI 13h-15h00 Gymnase Mme TERUEL

•Tarif à l'année = 20 euros

1 seule licence, (= 1 seule cotisation) permet de pratiquer en loisirs et/ou en compétitions une ou plusieurs activités à l'année.

• Pour s'inscrire : remettre le bulletin d'inscription ci contre complété et signé avec la cotisation dans une enveloppe au professeur d'EPS.

• paiement : en chèque à l'ordre de « association sportive du collège les 2 pins » ou en espèce. En cas de difficulté, il y a possibilité de solliciter le fond social du collège (voir avec le professeur d'EPS et la gestionnaire).

L'élève inscrit à l'Association Sportive sera licencié à l'Union Nationale du Sport Scolaire, assuré pour les activités et les déplacements.

• **2 séances d'essais sont offertes par activité.**

N'hésitez pas ! Venez nous rejoindre !

Les professeurs d'EPS

BULLETIN d'INSCRIPTION 2026 - 2027

à remettre au professeur d'EPS responsable de l'activité choisie :

NOM :

PRENOM :

Classe :

Né(e) le / /

Activité(s) choisie(s):

☐ BADMINTON ☐ CIRQUE ☐ CROSS ☐ FUTSALL ☐ RELAXATION

☐ TENNIS DE TABLE

☐ VOLLEY BALL

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné Mme/ Mr (père, mère, tuteur) autorise :

- mon fils/ ma fille.....

à participer aux activités de l'association sportive du collège les 2 pins,

- l'établissement scolaire (le professeur responsable) à :

1) photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de l'association sportive du

collège les 2 pins. 2) reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) :

papier, article de journal, site UNSS et site internet du collège.

FICHE D'URGENCE :

Nom et adresse des parents ou représentant légal :

Téléphone : / / / / En cas d'accident, l'établissement s'efforce

de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1- N° de téléphone du **domicile** :

2- N° du travail du père :

3- N° du travail de la mère :

4- Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les

services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. La famille est

immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

Fait à :

le :

signatures des responsables :

Règlement ☐ chèque (de préférence) ☐ argent liquide